INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Directrice

Dossier suivi par : Frédéric LAVALETTE

Tél. : 02.41.87.33.36
Mail : f.lavalette@inao.gouv.fr

N/Réf : ICPE/FL/Avis 14-10-19
V/Réf : AEU_44_2019_83

Objet : IC – abattoir de volailles
Commune d'ANCENIS

La Directrice de l'INAO
à
Direction Régionale de l'Environnement,
De l'Aménagement et du Logement
Des Pays de la Loire
Unité Départementale de la Loire-Atlantique

Angers, le 17 décembre 2019

Par courriel en date du 9 décembre 2019, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, un dossier de demande d'autorisation environnemental présenté par la SAS GALLIANCE ANCENIS qui souhaite procéder à la construction et l'exploitation d'un abattoir de volailles situé sur la commune d'Ancenis Saint Géréon.

La commune d'Ancenis Saint Géréon est incluse dans l'aire délimitée des Appellations d'Origine Protégée (AOP) "Coteaux d'Ancenis", "Gros Plant du Pays Nantais", "Muscadet" et "Muscadet Coteaux de la Loire". Elle fait également partie de l'aire géographique de l'AOP "Maine-Anjou" et des Indications Géographique Protégée (IGP) "Val de Loire", "Cidre de Bretagne", "Bœuf du Maine", "Oie d'Anjou", "Pâté de campagne Breton", "Volailles d'Ancenis", "Farine de Blé Noir de Bretagne", "Mâche Nantaise" et de l'IG "Whisky de Bretagne".

Par ailleurs, les services de l'INAO recensent actuellement 7 opérateurs concernés par un de ces signes de qualité sur la commune d'Ancenis Saint Géréon.

Après étude de ce dossier, je vous informe cependant que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet.

Pour la directrice de l'INAO,
Et par délégation,
Pascal CELLIER

Copie DDTM 44

INAO - Délégation Territoriale Val de Loire
SITE D'ANGERS
16 rue du Clon
49000 ANGERS
TEL 02 41 87 33 36
www.inao.gouv.fr